

TOYOTA MOTOR MANUFACTURING FRANCE S.A.S.

Division Affaires Générales

Parc d'Activités de la Vallée de l'Escaut-Sud
BP 16
59264 ONNAING, France
T +33 (0)3 27 51 21 54

Information Presse

18 Janvier 2006

Toyota Valenciennes récompensé par le Sénat pour sa politique anti-alcool

Anne-Marie Payet, Sénatrice de la Réunion, a remis ce lundi 16 janvier 2006 à Didier Leroy, Président de Toyota Motor Manufacturing France, la Médaille du Sénat pour la politique anti-alcool adoptée par la société sur son site valenciennois.

Depuis le démarrage de ses activités industrielles le 31 janvier 2001, Toyota Motor Manufacturing France (TMMF) a institué dans son règlement intérieur l'interdiction de consommer toutes boissons alcoolisées dans l'enceinte de son site

Ainsi, y compris dans l'ensemble des zones de pause et les trois restaurants de la société, aucun produit alcoolisé n'est proposé aux employés.

Sur le site valenciennois, cette mesure s'applique en toute circonstance : du personnel de fabrication jusqu'à la Direction Générale en passant par l'ensemble de l'encadrement.

Aussi tous les événements qui ont marqué la vie de TMMF ont-ils toujours été célébrés sans alcool : sortie de la première Yaris (janvier 2001), inauguration officielle du site (juin 2001), restylage du véhicule (2003), présentation de la nouvelle Yaris (novembre 2005), présentation en première mondiale de l'écurie de Formule 1 sur le site (janvier 2006).

En remettant la médaille du Sénat à l'équipe de TMMF, Anne-Marie Payet, Sénatrice de la Réunion a souligné le caractère novateur et exemplaire de cette initiative qui contribue au bien-être des salariés et à la préservation d'excellentes conditions de travail.

Anne-Marie Payet n'exclut pas la possibilité d'utiliser l'exemple de Toyota Valenciennes pour proposer de futurs amendements quant à la consommation d'alcool sur le lieu de travail.